

« Violences conjugales : dans le Tarn comme ailleurs agissons vite, on meurt »

Le 80ème féminicide depuis le début de l'année a eu lieu dans notre département du Tarn à Carmaux le mardi 7 septembre. Une femme de 62 ans a été tuée par son compagnon. L'homme qui avait été interpellé à deux reprises, les 23 juillet et 16 août, pour violences conjugales devait être jugé le 10 janvier et le 7 février. Madame est décédée avant par étouffement...

Nous pensons à elle ainsi qu'à toutes les victimes des violences au sein du couple, nous leur rendons « femmage ». Nous exhortons aussi le gouvernement à mettre enfin en place un plan massif et ambitieux pour en finir avec ces violences sexistes et sexuelles qui gangrènent notre société. Deux ans après le lancement du « Grenelle contre les violences conjugales », les moyens doivent être à la hauteur pour lutter réellement contre les violences et passer à une culture de la protection des victimes. Nous demandons :

- La formation de toutes les forces de l'ordre sur les violences conjugales ;
- L'augmentation des places en hébergements d'urgence et les accueils de jour, inexistantes sur le territoire du Carmausin Ségala par exemple ;
- Le développement du bracelet électronique anti-rapprochement et des téléphones grave danger ; ainsi que de l'éviction du conjoint violent du foyer et les ordonnances de protection ;
- L'application des lois en particulier sur l'autorité parentale et les violences commises post-séparation ;
- La promotion partout d'une éducation aux relations affectives et sexuelles remettant en question les stéréotypes et les rapports de domination qui engendrent et légitiment les violences.

Aujourd'hui encore, alors que la lutte contre les violences faites aux femmes devait être la « grande cause nationale » du quinquennat d'Emmanuel Macron, les victimes vivent dans la peur. La lenteur de l'appareil judiciaire comme en atteste ce féminicide à Carmaux, le manque d'accompagnement et l'isolement, notamment sur nos territoires, demeurent. En 2021, 1 femme sur 10 est toujours victime de violences au sein du couple et 1 femme décède tous les 3 jours tuée par son conjoint ou ex-conjoint.

Pour dénoncer cette situation et pour rendre hommage/femmage à toutes les victimes mortes de violences au sein du couple, sexistes et sexuelles, le Planning Familial du Tarn appelle à :

un rassemblement le samedi 18 septembre 2021 à 15H sur la Place Jean Jaurès à Carmaux

et invite toutes les associations, collectifs et personnes qui le souhaitent à soutenir et relayer cet appel.

Si vous êtes victime de violences conjugales vous pouvez :

- appeler le 3919 24h/24 et 7jours/7
- en cas de danger :
 - appeler le 17
 - demander en urgence une ordonnance de protection pour que le ou la juge prononce une interdiction au conjoint violent d'entrer en contact avec vous
- déposer plainte au poste de Police, au commissariat ou au Procureur de la République
- rencontrer une juriste du CIDFF 81 et une conseillère conjugale et familiale du Planning Familial à Carmaux

